

A Paris, hier, l'après-midi, brouillard; ce matin, verglas, pluie petite pluie. Température maximum: 0 degré 8; minimum, 9 degrés 2.

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

La propriété Pierre Cateau et l'agrandissement du secrétariat de la mairie. — On nous demande de tous côtés si la propriété Pierre Cateau dont l'achat vient d'être décidé par le Conseil municipal, recevra bientôt son affectation. Cela nous répondrons que la ville n'attend que l'autorisation du ministre, pour verser les fonds et entrer en possession des bâtiments. C'est le tribunal de commerce et la justice de paix qui vont être installés rue du Grand-Chemin, et les bureaux de l'administration municipale, de tous, car si le tribunal de commerce possédait une salle si modeste convenable, il n'en était pas de même de la justice de paix si petite qu'on y étouffait par tous les temps. Quant au Jardin Pierre Cateau, il est probable qu'il sera transformé en square, à moins que la Ville ne le réserve comme jardin d'études d'arboriculture et d'horticulture avec faculté d'y donner des fêtes de bienfaisance. Aussitôt que la Justice de Paix et le Tribunal de commerce auront quitté la Mairie, les services du secrétariat seront agrandis, c'est-à-dire que le Bureau des Ecoles, tous les bureaux, plus importants, prendra la place de l'Etat-civil qui sera transféré dans le local actuel du Tribunal de commerce. Présentement il sera mis à la disposition du secrétariat une partie des locaux qui se trouvent à côté du bureau des écoles et qui ne servait à rien jusqu'à ce jour.

Une adjudication pour les travaux d'appropriation du terrain destiné à l'établissement d'un marché au Fontenay, sur lieu, à la Mairie de Roubaix, le mardi, 14 janvier. Le devis s'élève à 4,100 francs.

Un vol de 3.600 francs au boulevard de Strasbourg. — Mercredi soir, Mlle Duponchelle qui habite au numéro 97, boulevard de Strasbourg avec deux amies, s'absenta avec elles pour se rendre au théâtre de la rue de Valenciennes. Pendant leur absence, une voisine, Mme Tille, s'introduisit dans la maison, pénétra dans une chambre au premier étage, et enleva un petit coffre contenant des titres français et étrangers, notamment de Bruxelles 1879 et 1880, pour une somme de trois mille six cents francs. Elle rentra, Mlle Duponchelle s'aperçut immédiatement du vol adressa une plainte au commissaire de la rue St-Joseph, ajoutant que ses soupçons se portaient sur Mme Tille. M. le commissaire fit une perquisition chez Mme Tille, qui parut fort embarrassée, mais nia être l'auteur du vol. Quelques instants plus tard, les agents de sûreté Berte et Reville, se présentant chez elle à leur tour, Mme Tille saisit un couteau de table et se donna plusieurs coups à la gorge. Les agents lui arrachèrent l'arme des mains. Mme Tille ne s'est pas grièvement blessée; la pointe du couteau était cassée. Interrogée, elle avoua avoir commis le vol et avoir jeté les titres dans le canal. Elle a été condamnée au poste du 4e arrondissement. Des recherches faites dans le canal pour retrouver le coffre n'ont abouti à aucun résultat.

Un accident au théâtre de Roubaix. — La scène du théâtre de la rue Richard-Lenoir est actuellement encombrée des immenses décor du *Pied de mouton*, venant du théâtre de la Bourse de Bruxelles. Les changements à vue, qui ont l'air de se faire avec tant de facilité, nécessitent pourtant, vu l'énormité de la scène, une manœuvre très compliquée qui a failli causer, hier, un épouvantable accident. Les danseuses venaient de quitter la scène après le deuxième ballet, quand au moment du changement, un immense praticable, pour les besoins du service, se trouvait adossé à un portant, s'éleva, menaçant dans sa chute d'écraser les figurantes qui remontaient le théâtre. M. Omer, un des clowns de la troupe et deux machinistes aperçurent le danger, et se précipitèrent en avançant les mains au-dessous du praticable, l'arrêtèrent à mi-chemin et évitèrent l'accident, tout en se faisant de fortes contusions aux bras et à la poitrine. M. Omer et les deux machinistes ont été soignés immédiatement et pourront faire leur service ce soir.

Un accident, rue de la Fosse-aux-Chênes. — Un grave accident s'est produit, jeudi matin, dans l'usine de la maison Wiaux-Flourin, rue de la Fosse-aux-Chênes. Un ouvrier, Jean Ghesquier, en voulant mettre une courroie sur la poulie de transmission, a été atteint au bras gauche. Après avoir fait un tour avec la poulie, il a été violemment projeté sur le sol. Ses compagnons d'atelier le relevèrent dans un pitoyable état; il avait une fracture du crâne et trois fractures de l'avant-bras gauche. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu. L'état de Ghesquier est tellement grave qu'il n'a pu subir aucun interrogatoire. Ce malheureux est âgé de trente-huit ans environ.

Une rixe est survenue mercredi soir, entre plusieurs ouvriers d'une teinturerie du boulevard de Belfort, à la suite de plaisanteries. — César Serrano brisa, d'un coup de poing, un des verres des lunettes que portait Corailie Napoléon. Ce dernier, grièvement blessé à l'œil gauche, a été admis à l'Hôtel-Dieu. On craint beaucoup pour la perte de l'œil.

Une escroquerie. — Jeudi matin, vers dix heures, Mme Baert, marchande d'étouffes, rue de l'Épée, 8, reçut la visite d'une jeune fille de seize ans et demi nommée Juliette Boze, qui lui demanda, pour le compte de son père, Hoffmann-Dupont, dix mètres d'étouffes couleur. Mme Baert n'ayant pas ce qu'elle demandait, lui remit plusieurs échantillons.

filles de neuf ans que j'ai refusée. Va dire à son père que je consens au mariage moyennant 250 roupies (500 fr.). Le marché fut conclu, le mariage célébré en grande pompe. Le vieillard et l'enfant furent traînés dans un char par les rues de la ville, sans exciter l'étonnement ni la compassion de personne. Six mois après, ce hideux vieillard avait un enterrement de 500 francs, et la pauvre petite était condamnée à pleurer toute sa vie cette heure.

« Ah ! qui me délivrera de la vie ! » tel est le cri commun de ces malheureuses créatures. Ceux qui voudraient connaître cette plaie dans toute son horreur peuvent recourir au tableau qui a fait récemment le Babou Ship-Chander-Bose, de Calcutta. Cet homme s'adresse à ses compatriotes, qui sont tous les jours témoins de ces faits et qui ne l'ont pas démenti.

D'après le recensement de 1881, le nombre des veuves âgées de moins de dix ans dans toute l'Inde est de 54,000. D'après le recensement spécial de la présidence de Madras, il est d'environ 5,600 dans cette partie de l'empire britannique où se trouve la mission du Maduré.

Au collège de Trichinopoly la plupart des nos jeunes brahmes sont mariés. Un élève âgé de dix ou douze ans vint un jour trouver le préfet des études et demander un congé assez long pour aller à un mariage. Comme il s'était déjà fréquemment absenté pour la même raison, le Père refusa en disant : « Cette fois, mon ami, on se passera de vous. — Oh ! non, Père, pas cette fois, répondit le petit brahme en souriant, car cette fois c'est moi qui me marie. »

D'après un document récent, l'âge moyen auquel les jeunes brahmes sont mariés est de six ans. Il s'ensuit qu'un tiers au moins des femmes sont veuves dans cette caste. Voilà pourquoi le veuvage est une plaie dans l'Inde et pourquoi la loi brahmine ne peut en rien être comparée au conseil si parfait de saint Paul. Le veuvage recommandé par l'apôtre doit être libre. Le veuvage imposé par Manou n'est pas spontané, il ne reste qu'une dernière sauvegarde à la moralité, et c'est encore saint Paul qui nous l'indique : *Melius est nubere.*

On le comprend, la nature ainsi violentée et foulée aux pieds se redresse et se venge, et de monstrueux désordres sont le fruit de cette lésion. Mais je veux donner un exemple qui montrera jusqu'où va l'impuissance à lutter contre le mal, dans cette race qui possède les Vedas. Parmi les païens il en est quelques-uns, quoique peu nombreux, qui sont émus à la vue de cette misère morale et qui voudraient y porter remède. Un Hindou distingué, le Brahme Raja sir T. Madava Row, faisait entendre à Madras, le 10 août 1888, dans un *Memorandum* répandu à profusion, un appel à la conscience de son pays. Il cite les chiffres que j'ai donnés plus haut, puis il propose avec une intention louable le seul moyen qui lui semble pratique pour diminuer le mal. Un homme qui connaît son public, il s'excuse d'abord comme s'il allait lever la main contre l'édifice religieux de sa nation. Il sent le besoin d'affirmer que la mesure qu'il conseille n'est pas contraire aux *Shastras* sacrés. Mais cette mesure elle-même donne plus à réfléchir que tout le reste.

Il propose non pas l'abolition du veuvage forcé, — ce qui révolterait le sentiment national plus vivement encore que la loi de 1830 contre le *sati*, — mais seulement le délai du mariage jusqu'à l'âge de dix ans. Pour arriver à ce but, il demande que l'on impose aux délinquants une amende proportionnelle à leur fortune. L'effet de cette amende sera de réduire notablement le nombre des veuves. « Plus, que cela, ajoute-t-il, me semble impossible aujourd'hui; moins que cela serait coupable. »

Supposons que cette mesure soit partout adoptée et sanctionnée par le gouvernement, qu'arriverait-il ? Il y aura quelques milliers de veuves de moins, c'est vrai, et c'est un avantage bien appréciable. Mais il en restera encore plus de 40,000 condamnées au veuvage à perpétuité, et le sort de ces malheureuses ne sera adouci en rien. La masse immense du peuple indien se refuse à abandonner un préjugé si profondément enraciné dans ses mœurs.

Ce préjugé, la religion chrétienne viendrait-elle à bout de le détruire ? Sans doute, mais cependant son action triompherait pas du mal aussi aisément qu'on pourrait le croire.

nistères, les banques, les fabricques, les gares, etc.

Attaque en chemin de fer
Madrid, 19 décembre. — L'entrepreneur des chemins de fer du Nord voyageait seul dans son compartiment. En passant près d'Avila, dans la direction de Madrid, entre les gares de Velazco et de Mingorria, il a été assailli par un individu qui lui a donné quatre coups de couteau, lui a volé 46 pesetas, une chaîne de montre et une petite-valise contenant des papiers intéressants. Le voleur a été arrêté.

Le 13^e hussards allemands
Berlin, 19 décembre. — Plusieurs journaux ont répandu le bruit que le 13^e régiment de hussards, dont le roi d'Italie est le chef honoraire, devait être transféré de Francfort en Alsace, ce qui est seulement à la demande de Humbert 1^{er} et par égard pour lui, qu'un contre-ordre aurait été donné. Cette nouvelle est absolument fautive. Il n'a jamais été question d'envoyer le 13^e régiment de hussards en Alsace. Guillaume II, lors de son séjour à Francfort, a simplement accédé au désir de la municipalité de voir ce régiment continuer à tenir garnison dans la ville.

LE VEUVAGE FORCÉ DANS L'INDE

Une des causes principales de la corruption qui ronge le paganisme indou est le veuvage forcé. Pour faire mieux comprendre les idées qui ont pu introduire cet abus, je crois utile de rappeler par quels degrés de misère la femme doit passer avant d'arriver à cette lugubre étape de sa vie. La naissance d'une fille est rarement accueillie avec un sourire; elle n'excite parfois que les imprécations du père, Né dans l'ignorance et l'esclavage, elle doit vivre et mourir, dit Menou. Elle mange avec sa mère après les autres, et les rebuts des autres. On lui met sur la tête de gros fardeaux.

C'est elle qui va chercher l'eau à la rivière. Que de fois en ai-je vu ployer sous le poids d'une grosse cruche de cuivre qu'elles portaient sur la tête ou sur la hanche, et s'arrêter souvent pour reprendre haleine ! Pourtant la pauvre enfant est encore relativement heureuse; son sort ira s'aggravant jusqu'à la mort.

On sait que la femme est mariée toute jeune dans l'Inde. Une petite fille de dix, douze ou quatorze ans, ornée de toutes les grâces, frêle, délicate, et qui aurait encore besoin de la tendresse de sa mère, est jetée entre les mains d'un homme qu'elle ne connaît pas, qui ne l'aime pas et souvent ne l'aimera jamais. Cet homme aura quelquefois cinquante ou soixante ans, il pourra être estropié ou malade. Si un flot de larmes monte aux yeux de cette enfant quand on l'arrache à sa mère, — la seule personne qui lui ait jusque-là montré quelque amour, il lui faudra les essuyer en silence, étouffer son désespoir et sourire à celui qu'elle ne peut aimer. Si elle ne semble pas heureuse, si elle se *s'écarter* (il) pas de bonheur devant ce vieillard rebutant, celui-ci lui apprendra les lois de la tendresse conjugale. Elle ne peut manger devant son mari, mais après lui et comme en cachette; et cet usage est tellement enraciné dans le peuple hindou que les nouveaux chrétiens ont bien de la peine à y renoncer.

Si le mari sort, sa femme ne peut le suivre qu'à deux pas derrière lui. De sorte qu'il est impossible de se promener dans une rue indienne sans être témoin de ce spectacle grotesque d'un homme qui marche en tournant la tête chaque fois qu'il veut dire un mot à sa femme. Inutile d'ajouter que l'indien va d'ordinaire les bras ballants et que sa femme a presque toujours un fardeau sur la tête. C'est ridicule, c'est odieux, mais Manou l'a ainsi réglé, Manou à qui Jésus-Christ aurait, dit-on, emprunté une partie de l'Evangile.

Cependant la femme indienne est encore trop heureuse d'avoir un mari qui la méprise et la batte. La mort de cet homme sera pour elle le commencement d'une existence affreuse. La loi de Manou voudrait que la femme se brûlât sur le cadavre de son époux. Il a été de mode de rire de la veuve de Malabar. Pourtant le supplice du bûcher, appelé le *sati*, n'est ni une légende ni un fait isolé. Le gouvernement anglais s'y oppose depuis quelque cinquante ou soixante ans, mais la loi diabolique a été appliquée pendant des siècles. Marco Polo en fait mention dans la relation de ses voyages; et les vieillards d'aujourd'hui ont encore présents à leur souvenir quelques-uns de ces horribles sacrifices. C'est par centaines

(1) « Une femme ne peut manger qu'après son mari; s'il jeune, elle jeûnera; s'il est gai, elle sera gaie; s'il rit, elle rira; s'il est triste, elle sera triste; s'il pleure, elle pleurera; s'il s'interroge, elle répondra; s'il chante, elle chantera; s'il se réjouit, elle se réjouira; s'il pleure, elle pleurera; s'il se réjouit, elle se réjouira; s'il pleure, elle pleurera; s'il se réjouit, elle se réjouira. » (Extrait du *Padma Purana*.)

(2) *The Hindus as they are*, by Baba Ship-Chander-Bose Calcutta.

de mille qu'il faudrait compter les victimes du *sati* dans les siècles passés, et par milliers dans le nôtre. On peut lire dans le livre récent d'un *Babou*, de Calcutta, le récit de l'affreuse mort de sa tante, dont il a été témoin, et d'autres détails plus lamentables que tout ce que je puis rapporter ici (2).

Si la veuve refusait de mourir, on l'enfermait avec certaines boissons. On la privait de nourriture et de sommeil, pour extérioriser son corps et surexciter ses nerfs. On excitait son imagination par d'horribles récits; on lui montrait par-delà le bûcher la sanglante déesse Kali lui tendant les bras. Hélas! la seule perspective du lent martyre dont on menaçait son veuvage, si elle s'obstinait à vivre, était souvent plus efficace pour lui arracher son consentement que toute cette tragique préparation à la mort.

Sans sortir de la mission du Maduré, au siècle dernier, en 1716, le rajah du Marava étant mort, ses quarante-sept femmes résolurent de l'accompagner dans la tombe. La première d'entre elles était la sœur d'un chrétien et avait souvent entendu parler de l'enfer.

Ornées de pierres et d'étoffes précieuses, les infortunées s'avancèrent vers une large fosse où l'on avait déjà déposé le corps du roi. Elles tournèrent d'abord autour de cette fosse, en y jetant des fleurs et des grains de riz, tandis que leurs parents les exhortaient au courage en chantant les louanges de Kali, la rouge déesse, qui se délecte de sang humain.

Tout à coup la flamme s'éleva du bûcher. La première reine s'arrêta glacée d'horreur. Une angoisse épouvantable la fit chanceler. Elle se rappelle les paroles de son frère, elle pense à cette douce religion chrétienne qu'elle n'a pas eu la force d'embrasser, et elle s'écrie avec l'accent d'un désespoir infini : « Hélas ! hélas ! je vais tomber toute vive dans l'enfer. »

Puis, voyant la foule qui la regardait, elle s'avance sur le bord de la fosse, remet à son fils, le prince héritier, un riche poignard qui avait servi au défunt, et levant fièrement la tête elle s'écrie : « Hari ! Hari ! Haribole ! » (un des noms de Vishnou, et s'éclaire dans le feu. Ses quarante-six compagnes s'y précipitent à sa suite.

Mais les malheureuses n'ont pas plus tôt senti la flamme leur mordre les chairs qu'elles jettent des cris affreux et s'efforcent de remonter vers le bord de la fosse en se bousculant. Des hommes hideux, les prêtres de Kali, les repoussent avec des bambous et les font tomber dans le brasier ardent.

Il a été extrêmement difficile au gouvernement britannique de supprimer cette coutume exécrationnelle. Lorsqu'on apprit en 1829 que la loi d'abolition allait paraître, une protestation menaçante s'éleva d'un bout à l'autre de la presqu'île gangétique. Rares furent les Hindous qui, à la suite du brahme Ram-Mohun-Roy, applaudirent à cette réforme.

Aujourd'hui, au *sati* du feu a succédé, pour me servir d'une expression qu'on entend quelquefois dans les Indes, le *sati* du veuvage forcé. Et celui-ci n'est guère moins cruel que l'autre.

Mangés par des sauvages
Londres, 19 décembre. — Le *Malbourne-Argus* rapporte qu'un nommé Nelson avec trois jeunes gens faisait partie de l'équipage d'un navire de commerce de Sydney, ont débarqué dernièrement sur l'une des îles Salomon, afin de faire quelques achats; tous les quatre ont été attirés dans un village et ils ont été tués et mangés par les indigènes.

Un éméle de Stanley
L'explorateur français Trivier, dont on a signalé l'arrivée à Mozambique, le jour même où Stanley, venant lui aussi de l'Afrique centrale, arrivait à Bagamoyo, a envoyé comme on le distions hier, de ses nouvelles à des amis de Bordeaux.

Par une dépêche datée de Zanzibar, 10 décembre, trois heures quarante minutes du soir, le capitaine Trivier informe sa famille et ses amis qu'après avoir visité le Congo au milieu d'avril, il a fait route vers l'est et gagné le lac Tanganika, mais qu'à partir de là, obliquant au sud-est, il est descendu sur la Nyassa pour arriver sur la côte à l'embouchure du Zambèze, en pays portugais. Il revient par les Messageries, et il sera le 22 janvier à Marseille.

Notre vaillant compatriote se trouve donc avoir traversé l'Afrique équatoriale, au même temps que Stanley et le Nyassaland à l'instant précis où venait d'éclater le conflit anglo-portugais, où l'inquiétante évolution se poursuit aujourd'hui. Trivier aura eu pour Mgr Zaleski, prêtre polonais, qui a rempli autrefois les fonctions de secrétaire du légat apostolique pour les Indes, Mgr Agliardi.

Mort d'une religieuse
Paris, 19 décembre. — On annonce la mort de Mme Anne Bernard, en religion sœur Victoire, morte des suites de la peste, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Sœur Victoire avait été envoyée dans la colonie en 1837, c'est-à-dire il y a cinquante-trois ans. Depuis quelques années, son état de santé l'avait obligée d'abandonner le service des salles, mais elle avait voulu quand même rester dans son hôpital.

Sœur Victoire était adorée de la population de Terre-Neuve. En 1856, le ministre de la marine lui avait donné une médaille d'argent.

A la nomenclature de Paris
Vienna, 19 décembre. — Mgr Averardi, actuellement conseiller à la nomenclature de Paris, remplacé à ce poste par Mgr Zaleski, prêtre polonais, qui a rempli autrefois les fonctions de secrétaire du légat apostolique pour les Indes, Mgr Agliardi.

Stanley et Trivier
Londres, 19 décembre. — Le *Times* publie la dépêche suivante datée de Zanzibar. « Le capitaine Trivier, explorateur français, est arrivé à Zanzibar, venant de Quillimane, après avoir traversé l'Afrique en partant de Loango. Il signale les horribles calculs et les agressions des Portugais sur le fleuve Chiro. »

« Trente des partisans de Bushiri ont été tués dans l'engagement qui a précédé sa capture. Bushiri, on dit dans un tournoi où il a été pris par les Anglais, aux mains du major Wissman dans un combat de 1,000 hommes. »

« Stanley a fait hier soir dans un banquet, un grand discours à Zanzibar. Il rappelle que lorsque le corps expéditionnaire mourut de faim dans les forêts du Congo, les Zanzibariens ramassèrent des champignons comestibles et refusèrent d'en manger jusqu'à ce que les Européens fussent rassasiés. »

« On dit que le *Mansourah* de la *British India* C. Co partira probablement mardi prochain de Mombasa pour Zanzibar. Les capitaines de bord, Stanley, Emin-Pacha et tous les membres de l'expédition, qui ne préfèrent pas rester dans l'Afrique orientale. »

Incident anglo-portugais en Afrique
Lisbonne, 19 décembre. — Le bruit court que le différend entre le Portugal et l'Angleterre sera soumis à un arbitrage.

« Un dément formellement tous les bruits répandus par les journaux anglais, en vertu desquels le Portugal se serait soutenu par l'Allemagne. »

A l'île de Crète
Athènes, 19 décembre. — Une collision aurait eu lieu, dans le district de Spalika, entre des insurgés crétois et les troupes ottomanes.

Ces dernières auraient eu cinq hommes tués.

Grève des mineurs en Allemagne
Neunkirchen, 19 décembre. — La réunion des mineurs a décidé de ne pas faire la grève présentement.

Influenza en Europe
L'épidémie fait son tour d'Europe. Une partie de la garnison de Vienne est atteinte.

« A Belgrade, une quarantaine de députés en sont atteints. »

Trois mille cas bénins d'influenza sont signalés à Hambourg. L'affection s'attaque de préférence aux employés et aux marchands en boutique; on a dû fermer les écoles publiques.

« Quatre cents cas se sont produits à Lubek. »

« A la Haye, l'influenza a apparus sous la forme épidémique, spécialement dans la marine et dans l'armée. »

« A Stockholm, six mille personnes ont été atteintes. On a fermé les théâtres. »

« A Barcelone, à Madrid, l'épidémie encore bénigne, s'est étendue cependant dans les mi-

FEUILLETON DU 21 DÉCEMBRE 1880. N° 38

ARMELLE TRACHE

Par Mlle ZÉNAÏDE FLEURIOT

SECONDE PARTIE

XX

Le lendemain

L'abbé marcha vers le premier arceau, ouvrit une porte et se trouva dans un petit salon très élégant. Une personne, que le lord rideau de damas vert dissimulait, était assise dans l'embrasure de la fenêtre.

« Un bruit que fit la porte en s'ouvrant, le rideau s'écarta et l'on vit en présence de Gunstan. En apercevant son fils, madame de Kerpervan ne put retenir un cri d'amour; mais le jeune homme, se levant brusquement : — Vous ici ? s'écria-t-il, venez-vous me... ? — L'abbé lui posa la main sur le bras par un geste si plein d'autorité, que la phrase de Gunstan demeura suspendue à ses lèvres. — Armelle, dit-il, expliquez-moi avec tous les je te ferai chercher quand il se sera tenu. — Puis se penchant à l'oreille de Gunstan, qui demeurait debout, défiant et irrité : — Gunstan, dit-il, d'un accent plein d'âme, ne parle à ta mère qu'à genoux. — Il sortit sans paroles, et saisissant un domestique au passage, se fit conduire à l'appartement de madame Windham. — Dans une antichambre il trouva Georgina, qui ne le connaissait pas, mais auquel son costume relevait sur-le-champ sa qualité et son nom. — Il dit à son maître monsieur l'abbé de Kerpervan ? dit-elle en marchant précipitamment vers lui. — Oui, mademoiselle; comment va madame votre sœur ? — Très mal, monsieur. — Cette maladie a été bien prompte. — Vous les Pieds d'Argile. »